

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX

Séance du 9 septembre 2026

Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 11

qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 04/09/2026

Date d'affichage :

L'an deux mil vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame ROUZE Sylvie, Maire.

Présents : BARTHELEMY Jean-Paul, CHARVE Marianne, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid, TREILLET Jonathan

Secrétaire de séance : Monsieur BARTHELEMY Jean-Paul

Objet : Désignation du représentant à la commission de suivi de site relative aux établissements GEOSSEL-GEOMETHANE

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu le courrier de Madame la Préfète en date du 30 juillet 2026 demandant à la commune de procéder à la désignation d'un membre appelé à siéger à la commission de suivi dans le collège « Elus des collectivités territoriales ou d'EPCI concernés »,

Considérant que cette commission de suivi est une instance consultative d'information et d'échange concernant le site de GEOSSEL-GEOMETHANE en tant que site de stockage souterrain d'hydrocarbures et de gaz,

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **DESIGNE** Madame ROUZE Sylvie en tant que représentante de la commune de Saint-Martin-les-Eaux au sein de la commission de suivi de site GEOSSEL-GEOMETHANE,
- **CHARGE** Madame le Maire de transmettre à Madame la Préfète des Alpes-de-Haute-Provence et de notifier aux autorités compétentes la présente délibération.

Résultat du vote :

POUR : 9 (BARTHELEMY Jean-Paul, CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, CROUHY Michèle, GRENET Michel, MASCOT Vincent, ROUSSIER Victor, ROUSTAN Nathalie, ROUZE Sylvie, SEDRAOUI Rachid)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (TREILLET Jonathan, CHARVE Marianne)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
CONFORME**

**Le Maire
Sylvie ROUZE**

